

Fiche Action N°30	Consolider les pratiques des acteurs du territoire à la prise en compte des enjeux du site Natura 2000		Priorité : *
ODD	Accompagner les acteurs dans leur appropriation des enjeux de Natura 2000		
OO	Encourager, favoriser et former à la prise en compte de la biodiversité dans les activités socio-économiques		
Habitats et espèces concernées	Espèces concernées		Habitats concernés
	Toutes les espèces d'intérêt communautaire		Tous les habitats d'intérêt communautaire
Localisation et superficie concernées	L'ensemble du territoire		
Constats et Justifications	<p>Au vu des enjeux du site Natura 2000, il est primordial de poursuivre des actions de formation / informations auprès de différents publics dont les activités peuvent avoir des impacts directs ou indirects sur les habitats et les espèces à enjeux du site. Ces formations ou ateliers seront réalisées avec l'appui d'acteurs du territoire pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Informer sur l'impact de certaines pratiques, - Discuter des bons gestes pour préserver les habitats et les espèces du site Natura 2000. <p>Les actions s'attacheront à faire le lien avec les enjeux du Docob Natura 2000 ainsi qu'une présentation géographique dans l'espace et dans le temps du territoire ou du site concerné par la formation. Les thématiques devront prendre en compte la priorisation des habitats et espèces à enjeux et les thématiques issues des discussions lors de l'élaboration du Docob ou du diagnostic socio-économique.</p> <p>Pour chacune des pratiques des acteurs, une phase d'identification des besoins auprès des acteurs concernés constituera un préalable nécessaire à la réalisation des formations et ateliers.</p> <p>La liste ci-dessous n'est pas exhaustive, elle évoluera en fonction des demandes, des pressions exercées par des pratiques actuelles ou futures et les problématiques rencontrées sur la durée du DOCOB (ARPEGI, formation des éclusiers, etc.). De plus, des actions de sensibilisation / formation sont mentionnés dans d'autres fiches.</p>		
Objectifs de l'action	Former les acteurs et les usagers du territoire pour une meilleure prise en compte des enjeux environnementaux du site		
Modalités d'intervention	Les mesures		Descriptif de l'action
	1	Information sur les impacts des pratiques de découvertes et de plein air sur les espaces et les espèces	<p>Il s'agira de réaliser des temps d'échanges (réunion, information, etc) en direction notamment des usagers, des acteurs du tourisme et des éducateurs à l'environnement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les activités de pleine nature qu'elles soient à pied, aérienne, à vélo ou sur l'eau : comme la batellerie, les usagers de l'estran, aérodrome, les activités nautiques (bateaux, ports, Kite surf, etc.), etc. - Les acteurs de l'éducation à l'environnement (techniques d'animation, lien avec les enjeux du territoire et les résultats de l'OPN. - L'enseignement agricole (Lycées agricoles, MFR, etc.) du territoire. <p>Il est important de mieux cerner les pressions exercées par les activités et engager des actions pour les lever.</p>

	2	Formation sur la gestion des prairies, le parasitisme et la gestion environnementale des zones cultivées	En lien avec les organismes agricoles, il sera organisé des actions auprès des agriculteurs sur les thématiques : <ul style="list-style-type: none"> - Du parasitisme (GDS, vétérinaires, communes et des éleveurs) - De la conduite technique des prairies permanentes en lien avec la biodiversité, le pâturage extensif et la valeur agronomique des prairies. - Des pratiques culturales existantes favorisant la biologie des sols 			
	3	Formation sur la sylviculture dans le respect de la biodiversité	A destination des sylviculteurs et propriétaires privés des séquences de formations ou ateliers seront organisées sur la gestion des boisements, des haies, des alignements des têtards (plantons les têtards de demain » et des peupleraies. Elles seront animées par le CRPF, le PNR, etc.			
	4	Formation à la reconnaissance des Espèces Exotiques Envahissantes	En lien avec les stratégies (régionales et départementales) et les acteurs locaux, des formations ou ateliers de terrain seront (co-) portés ou (co-) animés afin d'informer sur la présence ou l'arrivée des espèces pour améliorer l'efficacité du réseau d'observateurs.			
Outils de réalisation	Stage "Connaissance du Marais poitevin" batellerie- PNR MP, programme d'actions sur les activités de loisirs, Parc naturel marin EGMP, stratégies régionales et départementales EEE					
Acteurs concernés	Acteurs du tourisme (embarcadères, activités nautiques du littoral, camping), Offices de tourisme, agriculteurs, municipalités (secrétaire de mairie,...), associations d'éducation populaire, sylviculteur, exploitants forestiers, popuiculteurs, membres du réseau RENET et autres structures à vocation éducative, CRPF Nouvelle Aquitaine et Pays de la Loire, chambres d'agriculture de Charente-Maritime, des Deux-Sèvres et de Vendée, CCAS, gestionnaires de centres de vacances, communautés de communes, agence départementale du tourisme, PNR du Marais poitevin, CRC, Parc naturel Marin EGMP, CIVAM, Ifrée, Syndicats mixtes Gemapien, ...					
Fiches actions associées	- Toutes les fiches actions du DOCOB					
Calendrier prévisionnel	2022	2023	2024	2025	2026 et +	
	X	X	X	X	X	
Points de Contrôle (suivi et évaluation)	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de secteurs professionnels identifiés pour la phase d'identification des besoins. - Nombre de secteurs professionnels consultés en phase d'identification des besoins. - Nombre de formations, réunions ou d'ateliers réalisés et de participants - Mise en place de « chartes » de bonnes pratiques 					
Coût estimatif	Animation : 15 000 €/an Prestation organisation formation / ateliers : 20 000 €					
Coût Total	35 000 €/an					
Financements mobilisables	Etat, Europe, Collectivités, organismes professionnels					